

Du Comité

Objectif : *Maîtriser la réglementation en vigueur pour les petits Comités
(moins de 153 000 € de budgets)*

Les moyens financiers du Comité : leurs origines

- ✓ La masse salariale annuelle brute, les différentes ressources du Comité,
- ✓ Calcul des budgets de fonctionnement et des activités sociales & culturelles.

Les assurances du Comité

Les règles de décision du Comité en matière budgétaire

Le Comité et l'URSSAF

- ✓ Assujettissement aux cotisations sociales et ses règles,
- ✓ Le contrôle et le redressement Urssaf.

Comptes annuels

Arrêté des comptes, les modalités prévues :

- ✓ Par le Règlement Intérieur
- ✓ Par des membres élus du Comité

Approbation des comptes

- ✓ Qui ?, Quand ?
- ✓ Sous quelle forme ?

Rapport de gestion, sa composition

Information des élus et publication des comptes



Durée : 1 journée